

ELLE

GPA : selon une étude, 40% des femmes seraient prêtes à porter l'enfant d'une autre famille

Publié le 29 juin 2022 à 11h56



GPA : selon une étude, 40% des femmes seraient prêtes à porter l'enfant d'une autre famille - ©Getty Images / Sandy AKNINE

Ifop a dévoilé une étude réalisée à l'occasion de la Pride le 25 juin. L'institut de sondage s'est ainsi intéressé à l'opinion publique concernant la GPA en France. Résultat ? La gestion pour autrui encadrée suscite de plus en plus d'avis favorables.

L'entreprise Ifop a mené une étude pour l'Association des familles homoparentales (ADFH). Pour ces travaux, l'institut de sondage s'est penché sur la question de la GPA. L'objectif de cette recherche était de récolter l'avis des Français sur le sujet : avis qui se sont avérés globalement positifs. On fait le point.

4 FEMMES SUR 10 PRÊTES À PORTER L'ENFANT D'UNE AUTRE FAMILLE

Le rapport a été le fruit de la collaboration entre l'ADFH et le média « Têtu ». [L'enquête réalisée en février dernier](#), avait pour objectif de comprendre un aspect bien particulier : celui de la disposition des Françaises à devenir mères porteuses. Pour cela, plus de 1 000 femmes en âge de procréer ont été interrogées. Verdict ? Si la GPA venait à être légalisée en France 40 % des interrogées se disent être prêtes pour porter l'enfant d'une autre famille. « Un chiffre qui montre combien l'opinion publique à ce sujet ne cesse de progresser », comme l'affirme justement le site « Neon Mag ».

À QUELLES CONDITIONS LES FEMMES POURRAIENT SE LANCER ?

Les participantes ont également donné les conditions qui les pousseraient à sauter le pas de la GPA. 35 % d'entre elles, estiment être capables de le faire pour aider un proche en incapacité d'avoir un enfant, contre 27 % pour un entourage plus éloigné. Enfin, certaines seraient prêtes à le faire sans connaître la personne, mais pour aider par exemple un couple hétérosexuel ou homosexuel inconnu, c'est le cas de 26 % des sondées. Enfin, 24 % pourraient même le faire pour une [personne célibataire](#) qu'elle ne connaîtrait pas, mais dont elles sélectionneraient le profil par affinité.

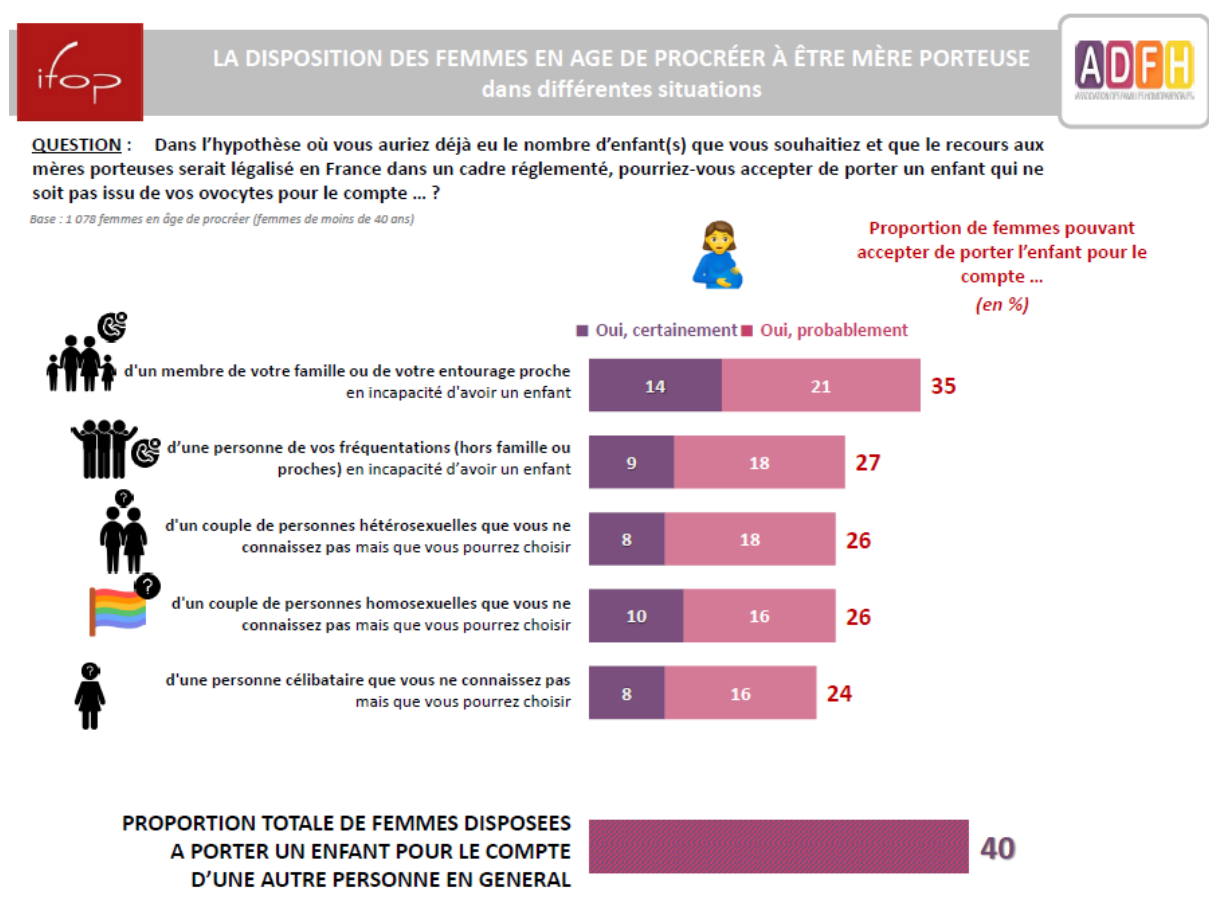
UN SONDAGE QUI MONTRE L'INTÉRÊT CROISSANT DES FRANÇAIS POUR LA GPA

Ce sondage confirme ainsi l'intérêt croissant des Français face à la GPA. L'étude met également en lumière plusieurs observations qui mettent à mal les arguments de certains détracteurs. C'est le cas notamment de la question d'exploitation du corps des femmes. Si le sujet reste un véritable enjeu de société, l'enquête montre que « les femmes n'ont jamais été aussi à l'aise avec l'idée de porter l'enfant de quelqu'un d'autre » explique le magazine « Têtu ». De plus pour rappel, en France, si la GPA est légalisée, elle sera opérée de manière éthique et encadrée. De nombreux arguments qui pèsent dans la balance comme l'explique Alexandre Urwicz, le président de l'ADFH : « le plus important est aujourd'hui de constater que des femmes qui ont déjà eu des enfants sont prêtes à en porter pour leurs proches ou pour des [futurs](#)

parents qu'elles choisiraient. La liberté d'utiliser son corps est un choix qui doit être encadré par des règles strictes ».

Enfin un autre cliché mis à mal : le profil des mères porteuses. En effet, le site « Magic Maman » explique que les mères porteuses sont souvent stigmatisées comme des jeunes femmes peu éduquées et ayant un seul but : gagner de l'argent en portant l'enfant d'une autre famille. Une image totalement fautive, que vient d'ailleurs déconstruire l'étude. Cette dernière nous apprend en effet que 40 % des interrogées possèdent un diplôme post BAC et que 38 % sont issues de catégories socioprofessionnelles supérieures.

Pour conclure, selon une autre étude de l'Ifop, 75 % des Français soutiennent la **législation de la GPA pour les couples hétérosexuels** dans l'Hexagone, et 59 % pour les couples homosexuels. À noter, ces chiffres ont augmenté de 10 points en 8 ans. Une observation qui ne fait, une fois de plus, qu'appuyer les résultats de l'étude réalisée ce 25 juin.



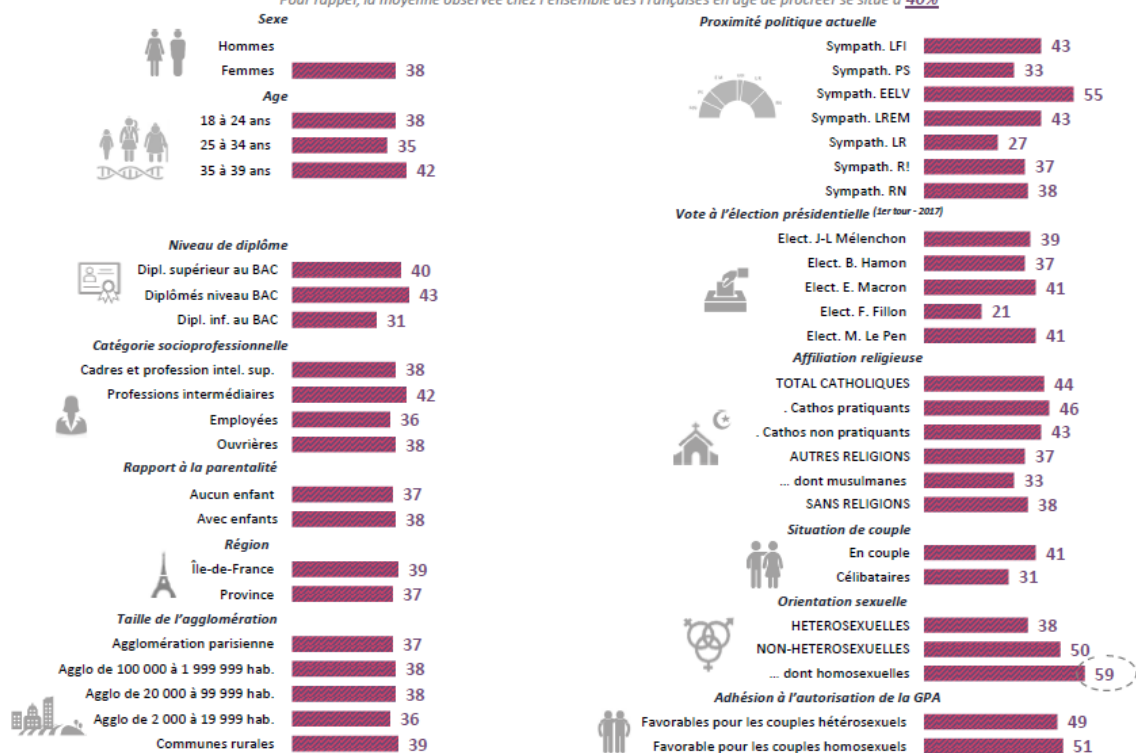


PROPORTION TOTALE DE FEMMES DISPOSEES A PORTER UN ENFANT POUR LE COMPTE D'UNE AUTRE PERSONNE EN GENERAL



Note de lecture : 42% des femmes âgées de 35 à 39 ans sont dans cette situation

Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des Françaises en âge de procréer se situe à **40%**



Retrouvez le sondage complet [ici](#).